

III. EVALUATION DES INCIDENCES

III.1- Etape n°1 – Analyse préalable

III.1.1. Présentation du périmètre Natura 2000

Rappelons dans un premier temps la liste des périmètres Natura 2000 concernés.
Ils sont de deux niveaux : un premier concernant le site intercepté par le projet :

[A] La Zone de Protection Spéciale (ZPS) intitulée « Garrigues de Lançon et Chaîne alentour » FR 9310069

Le deuxième niveau concerne les autres sites Natura 2000 qui sont inscrits dans un périmètre d'étude élargi d'un rayon de 10 km autour du projet. :

- (1) La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) intitulée « La Durance » - FR 9301589 située à 3,75km au nord du projet
- [C] La Zone de Protection Spéciale (ZPS) intitulée « La Durance » - FR 9312003 située à 3,75km au nord du projet
- (2) La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) intitulée « Massif du Petit Lubéron » - FR 9301585 située à 6,3km au nord du projet
- [D] La Zone de Protection Spéciale (ZPS) intitulée « Massif du Petit Lubéron » - FR 9310075 située à 6,3km au nord du projet
- [B] La Zone de Protection Spéciale (ZPS) intitulée « Les Alpilles » - FR 9312013 située à 7km au nord-ouest du projet
- (3) La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) intitulée « Crau Centrale / Crau Sèche » - FR 9301595 située à 9,1km à l'ouest du projet

Le descriptif de chacun de ces sites est présenté en annexe.

Compte tenu de la distance du projet par rapport aux sites de la deuxième liste, il est considéré que seul la ZPS FR9310069 (Garrigues de Lançon et Chaîne alentour) est considérée comme susceptible d'être concernée par les effets du projet.

Qualité et importance

Le site présente divers types d'habitats naturels : garrigues, boisements de feuillus ou de résineux, parcelles agricoles (vignobles, cultures maraîchères ou céréalières) falaises et barres rocheuses. La diversité d'oiseaux est en grande partie liée à l'étendue des milieux ouverts et à leur complémentarité écologique : la zone est ainsi utilisée par de grands rapaces comme territoire de reproduction et d'alimentation. Elle est également riche en espèces d'oiseaux caractéristiques des milieux ouverts méditerranéens (Fauvettes, Oedicnèmes criards, Pipits rousseline...)

Le site présente un intérêt d'ordre national à international pour la conservation de l'Aigle de Bonelli (4 couples potentiellement présents, 25 couples nichant en France)

Espèces dont la nidification reste à confirmer : Bondée apivore, Pic noir, Bruant ortolan, Traquet oreillard, Fauvette orphée.

Vulnérabilité

Le site est sujet à des risques d'incendie très élevés.

Le réseau de lignes électriques est potentiellement dangereux pour l'avifaune dans certains secteurs : risque notable de collision et d'électrocution, notamment pour l'Aigle de Bonelli (près de 80% des cas de mortalité chez cette espèce)

Liste des Oiseaux d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site

Le tableau suivant présente la liste des oiseaux visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil.

Code	Nom	Statut	Taille Min	Taille Max	Unité	Abondance	Population	Conservation	Isolement	Globale
A255	<i>Anthus campestris</i>	Concentration			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A255	<i>Anthus campestris</i>	Reproduction			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A215	<i>Bubo bubo</i>	Résidence	10	15	Couples	Présente	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
A133	<i>Burhinus oediconemus</i>	Reproduction			Individus	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Concentration			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Reproduction			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Concentration			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Reproduction	3	5	Couples	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Hivernage			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A231	<i>Coracias garrulus</i>	Concentration			Individus	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
A231	<i>Coracias garrulus</i>	Reproduction			Individus	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Hivernage			Individus	Rare	Non significative			
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Reproduction			Individus	Rare	Non significative			
A379	<i>Emberiza hortulana</i>	Concentration			Individus	Rare	Non significative			
A379	<i>Emberiza hortulana</i>	Reproduction			Individus	Rare	Non significative			
A100	<i>Falco eleonora</i>	Concentration			Individus	Très rare	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne
A095	<i>Falco naumanni</i>	Concentration			Individus	Très rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Marginale	Moyenne
A103	<i>Falco peregrinus</i>	Concentration			Individus	Rare	Non significative			
A097	<i>Falco vespertinus</i>	Concentration			Individus	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A093	<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Résidence	2	4	Couples	Présente	100% ≥ p > 15%	Excellente	Non-isolée	Bonne
A246	<i>Lullula arborea</i>	Concentration			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A246	<i>Lullula arborea</i>	Hivernage			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A246	<i>Lullula arborea</i>	Résidence			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A074	<i>Milvus milvus</i>	Concentration			Individus	Rare	Non significative			
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Concentration			Individus	Commune	Non significative			
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Concentration			Individus	Commune	Non significative			
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Reproduction			Individus	Rare	Non significative			
A346	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Hivernage			Individus	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
A302	<i>Sylvia undata</i>	Résidence			Individus	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
A128	<i>Tetrax tetrax</i>	Reproduction	1	3	Mâles	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne

III.1.2. Présentation des inventaires réalisés

Des investigations de terrain ont été menées au printemps et à l'été 2015. La méthodologie et le rapport final sont présentés en annexe.

Méthodologie

En ce qui concerne l'avifaune, la méthode a consisté à dénombrer et à localiser les espèces en parcourant chaque type d'habitat présent sur la zone d'étude.

Les inventaires se sont basés sur l'observation directe des oiseaux, et sur le recensement des mâles chanteurs (points d'écoute) complété par la détection d'indices de présence sur le site du projet (nids, œufs, plumes, ossements...)

Les prospections diurnes ont été réalisées aux heures les plus favorables de la journée.

Résultat des investigations

12 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site du projet. La liste des espèces rencontrées est présentée dans le tableau suivant :

Nom commun	Nom scientifique	Statut de menace	Statut de protection			
		Liste Rouge	Convention BERNE	Convention BONN	Protection nationale	Directive Oiseaux
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	III			II/2
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC				II/2
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	III		Art.3	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC				II/2
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	LC	II / III		Art.3	
Merle noir	<i>Turdus merulas</i>	LC	III			II/2
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC				
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	VU	III		Art.4	II.1/III.1
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC				II/2
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC				II.1/III.1
Rouge gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	II / III		Art.3	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	III			II.2

LC : Préoccupation mineure

VU : Vulnérable

Une espèce, la perdrix grise, est considérée comme vulnérable selon l'IUCN qui dresse la liste rouge des espèces menacées en France.

Aucune espèce n'est inscrite à l'Annexe I de la directive européenne 2009/147/CE concernant la conservation des oiseaux sauvages.

Quatre espèces bénéficient d'un statut de protection nationale.

Enfin aucune des espèces d'oiseaux ayant justifié la classification du site Natura 2000 n'ont été repérés sur le site du projet.

III.1.3. Enjeux concernant l'avifaune

Les enjeux liés à l'avifaune et plus particulièrement à l'état de conservation des espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000 sont relativement modérés. On peut les classer en deux catégories :

- Enjeux permanents :
 - o Eviter la coupe d'arbres au maximum
- Enjeux temporaires :
 - o Adapter les phases de travaux aux périodes de nidification et de reproduction des oiseaux à proximité des secteurs boisés (période la plus favorable : entre octobre et février)

III.2- Etape n°2 – Analyse des effets du projet

En préalable il convient de préciser qu'il n'existe pas de projet avec lesquels le projet objet de la présente évaluation est susceptible d'avoir des effets cumulés.

Effets permanents

Le projet consistant à requalifier la RD7n existante, les impacts sur les milieux boisés seront globalement peu significatifs. Toutefois, certaines interventions se situent à proximité d'arbres.

Les parties boisées sont majoritairement sur le côté Est de la RD7n et sont composées de :

- La ripisylve du ruisseau des Taïades (intérêt fort principalement dû à l'intégrité du cours d'eau et non pas au rôle des arbres dans le fonctionnement du site Natura 2000)
- Les alignements de platanes en bordure de route (intérêt fort aussi pour des raisons paysagères)
- La végétation en bordure du golf de Pont Royal (intérêt faible)

Les cartes suivantes illustrent la sensibilité des milieux selon plusieurs critères croisés.

On notera toutefois la sensibilité forte exprimée sur :

- la ripisylve du ruisseau des Taïades (trait rouge sur la partie sud du tronçon requalifié)
- les alignements de platanes (trait pointillé rouge)